

Le 30 juillet 2012

Information de Natixis Asset Management à l'attention des porteurs de parts de ses FCPE « monétaires » et « monétaires court terme »

Les marchés monétaires connaissent, depuis plusieurs mois, des niveaux de taux d'intérêt extrêmement bas.

Cette situation s'est accentuée avec l'annonce par la Banque Centrale Européenne (BCE), le 5 juillet dernier, de la baisse de ses taux directeurs et notamment de son taux de dépôt aux banques à 0 % (taux auquel sont rémunérés les dépôts des banques auprès de la BCE).

Cette mesure peut être analysée comme une volonté de favoriser la relance de l'activité économique, en incitant notamment les banques à financer les prêts aux entreprises et aux particuliers.

La conséquence directe de cette décision est une baisse des taux monétaires, accompagnée de rendements très faibles sur les titres de créances à court terme.

Dans ce contexte, Natixis Asset Management souhaite vous informer que cette situation de marché pourrait entraîner une baisse structurelle de la valeur liquidative de certains FCPE qu'elle gère, appartenant aux catégories « monétaires » et « monétaires court terme ».

Cette précision sera apportée à l'« objectif de gestion » mentionné dans la documentation juridique des FCPE concernés à compter du 03/08/2012.

Vous pouvez à tout moment suivre l'évolution de la valeur liquidative ou consulter la documentation juridique des FCPE proposés par votre entreprise sur l'Espace Sécurisé Épargnants du site Internet de Natixis Interépargne www.interepargne.natixis.com/epargnants.